



Les plaques occlusales : pour qui, pourquoi et comment?

Revue des concepts et des techniques avec ateliers pratiques



Cours impliquant
des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



Prescrire une plaque occlusale dans le but de protéger les dents ou les restaurations de nos patients? D'accord!
Prescrire une plaque occlusale afin de détendre la musculature, limiter les effets du stress et rétablir le confort neuromusculaire? Oui c'est aussi possible.

L'objectif principal de cette formation sera de connaître les différents concepts entourant l'utilisation des plaques occlusales afin d'être en mesure d'offrir le bon type d'appareil adapté à chaque situation.

Contenu



- Poser un diagnostic spécifique à partir de l'examen du système masticateur
- Apprendre à différencier les pathologies qui peuvent être traitées avec une plaque occlusale et discuter des différentes écoles de pensées
- Savoir identifier quels patients peuvent bénéficier du port d'une plaque occlusale
- Reconnaître les situations où une plaque occlusale pourrait potentiellement nuire à la santé du patient
- Déterminer les objectifs visés par le port d'une plaque occlusale
- Apprendre à fabriquer une plaque occlusale de nuit avec la résine Eclipse
- Discuter des différents types d'empreintes vs les nouvelles technologies
- Déterminer les étapes nécessaires à la réalisation d'une plaque occlusale confortable et efficace en bouche (Empreintes numérisées ou traditionnelles, arc facial, montage sur articulateur, etc.)

La formation théorique sera bonifiée en après-midi d'un atelier pratique sur la fabrication de la plaque occlusale.

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation s'adresse aux dentistes (et à toute leur équipe) qui désirent traiter leurs patients d'une façon plus globale en regard des déséquilibres occlusaux. En maîtrisant ces notions, ils sauront mieux guider leurs patients à faire le bon choix dans leurs conditions afin d'améliorer leur santé globale.

Date



25 octobre 2019

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencière/Instructeur



Dre Marcelle Thériault

DMD

Graduée de l'Université Laval en 1982, le Dre Thériault a exploré à peu près tous les domaines de la dentisterie générale lors de son séjour de dix ans aux Îles de la Madeleine. Son intérêt pour l'orthodontie s'est entre autres manifesté très tôt afin de répondre aux besoins pressants de cette région. Elle a donc complété le programme en Orthodontie & Orthopédie dentofaciale de IDI en 1988. Ses formations l'ont ensuite poussée vers les troubles de l'occlusion et les dysfonctions de l'ATM. Elle a donc complété les niveaux I et II (Occlusion et désordres temporo-mandibulaires) avec le Dr Alain Landry. Par la suite s'est ajouté un programme en Esthétique fonctionnelle et réhabilitation musculaire à IDI suivi d'une Maîtrise en fonction et dysfonction de l'appareil masticateur de l'Université Donau en Autriche. Elle est actuellement en pratique privée à l'Institut Dentaire Grande-Allée de Québec.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 10 Heures FC (théorie : 4 heures / pratique : 3 heures)

Hygiéniste : 7 Heures FC (théorie : 4 heures / pratique : 3 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers pratiques (dîners libres)

Coûts*



Dentiste : 995 \$

Membre du personnel : 395 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

INSCRIPTION EN LIGNE : consultez notre site web au www.idi.org
INFORMATION : contactez-nous au 1 877 463-1281

